

PV de la consultation électronique du 10 février 2022 de la direction de l'EDMH

Consultation électronique : Eliane Bécache, François Roueff, Benjamin Schraen, Vincent Sécherre, Agnès Desolneux, Raphaël Cerf, Nizar Touzi, Victor-Emmanuel Brunel, Pierre-Gilles Lemarié-Rieusset, Wojciech Pieczynski, Charles Favre, Erick Herbin

Répartition du budget EDMH 2022

Répartition du budget destiné aux missions des doctorants de l'EDMH pour l'année 2022, au prorata du nombre de doctorants par laboratoire. Enveloppe de 7 000€ réservée aux frais de gouvernance et cours de langues

Budget 2022 : 38 000€ UPSaclay 19 000 € + IPParis 19 000 €															
Répartition du budget 2022 par laboratoire															
Laboratoires		CMAP	CeBo	CMLS	CREST (Ecole Polytechnique)	FdM	GAMMA	LaMME	LMV	LTCI	M3DISIM	SAMOVAR	UMA	DMA-LAG-LMO- MIA- MaIAGE- SPECFUN-MUSCA	TOTAL
Nombre doctorants 2021-2022 au 09/02/2022		76	35	16	29	7	4	14	13	12	2	12	13	106	339
Pourcentage exact		22,419	10,324	4,7198	8,554572271	2,065	1,17994	4,1298	3,8348	3,5398	0,589971	3,539823	3,8348	31,26843658	100
Missions doctorants	31000	6950	3201	1463	2652	640	366	1280	1189	1097	183	1097	1189	9693	31000
Gouvernance, cours de langues, divers	7000														7000
Total	38000														38000

Le conseil approuve-t-il le versement des sommes indiquées à chacune de ces unités de recherche, afin de financer les frais de missions demandés par les doctorants, ainsi que le budget de 7 000 € destiné à couvrir les frais de gouvernance et de cours de langues ?

Vote favorable du conseil : 9 pour, 0 contre, 0 abstention

Pour la direction de l'EDMH,
Stéphane Nonnenmacher, directeur de l'EDMH
Orsay, le 22/02/2022

université
PARIS-SACLAY
École doctorale
de mathématiques
Hadamard (EDMH)

PV Conseil de l'EDMH 25 mars 2022

Présents : S. Nonnenmacher, B. Schraen, A. Desolneux, E. Becache,
F. Roueff, C. d'Epenoux, V. Brunel, M. Haghebaert, Q. Goepfert, H. Llerena
Montenegro, F. Laurent-Nègre

Présents en visio : N. Touzi, G. Gonthier, C. Buccisano, C. Grandmont, Sam Perochon

1. Etat des inscriptions et des soutenances

Inscriptions :

Chiffres inscriptions cohérents

Cas particuliers :

Sigala => ne répond pas aux messages de V.E. Brunel.

S. Nonnenmacher demande aux représentants des doctorants de la contacter
Bowen => a démarré sa thèse à Orsay => conflit. N. Touzi l'a récupéré mais ça se
passe mal. Administration X refuse de l'inscrire. Situation de blocage. Finira
probablement par obtenir un document de thèse mais pas une thèse.

Soutenances :

Chiffres constants

Report des soutenances entre 2020 et 2021 en raison du Covid, avec la possibilité
d'étendre les inscriptions jusqu'en mars 2021 sans payer des droits d'inscription.

2. Enquête sur le devenir professionnel des docteurs

Peu de réponse, malgré l'obligation de répondre à l'EDMH pendant les 5 ans qui
suivent leur soutenance de thèse

Remarques :

En 2021 => la très grande majorité est en postoc

Quand on remonte le temps, on trouve plus de docteurs dans l'enseignement
sup. et dans le privé

En 2018 et 2017 => certains docteurs encore en postdoc (en 2017 postdoc à
l'étranger seulement)

Parmi ceux qui travaillent dans le privé, on remarque qu'ils passent d'un CDD en
A1 à un CDI en A2

Très peu sont sans emploi

Autres : type agence gouvernementale...

On peut récupérer les infos des docteurs n'ayant pas répondu auprès des DT, via les directeurs adjoints. S. Nonnenmacher leur envoie la liste
On peut trouver les infos sur internet : page perso, LinkedIn

3. Evolutions dues à la loi de Programmation de la Recherche

Contrat doctoral de droit privé

Assujéti à une convention entre le labo, l'université et l'entreprise, avant le début de la thèse (Idem CIFRE) => risque de ralentir procédure.

CEA a déjà prévu un modèle de convention

Dans le contrat, possibilité de faire 20h d'enseignement financé par l'employeur

Pas besoin de demander autorisation de cumul mais pas payé

S'ils veulent être payés => demande de cumul et payés par université

C. Grandmont => HCERES n'a pas encore validé les équipes => INRIA pourrait ne plus pouvoir signer contrat doctoral

Convention de séjour recherche (hors CSC qui ont déjà des conventions)

Accueil doctorants financés par bourses étrangères, ex. bourses tunisiennes

Comité individuel

Rapport fin A1, objectif => repérer les thèses qui démarrent mal. Concernera surtout les cas problématiques

Faire les entretiens avant vacances, en lien fort avec les DT

N. Touzi => difficile en juin, trop de réunion

S. Nonnenmacher : Délégation à comité plus externe, pas forcément directeur adjoint ? Problème, pas les mêmes critères et engendrera plus de travail

Plus de rapport en A3, mais entretien utile.

Sur ADUM => cliquer sur bouton « autorise réinscription »

Soutenance thèse

Pour éviter soutenance « complaisante » => 1ère étape à huit-clos, défendre son manuscrit de soutenance avec rapporteurs. Pratique déjà existante dans certains pays. Aux US => soutenances huit-clos et public le même jour

Risque d'alourdir et rallonger processus de soutenance d'au moins 1 mois

Risque de dévaloriser thèses déjà soutenues

E. Becache => Ex. en Belgique => rapport rendu avant, 1 réunion en visio une fois que rapport rendu, ne remet pas en cause date soutenance déjà fixée

4. Formations, compétences transverses

X veut renforcer les formations transverses

Création d'un formulaire d'auto évaluation => les doctorants doivent le remplir avant 1^{ère} inscription et réinscription

Permet de suivre évolution des compétences

A l'issue de la thèse => diplôme doctorat + Certificat de compétences

EDMH ne veut pas que ce soit obligatoire.

Q. Goepfert => si ce n'est pas obligatoire, les doctorants ne le rempliront pas, encore moins en 1A. Seuls ceux qui sont motivés le feront

E. Becache => s'est infantilisant

Avis DT => ne sont pas compétents pour donner son avis

F. Roueff=> lors des entretiens dire aux doctorants que ça existe

Q. Goepfert => pour les doctorants IP Paris n'ont pas accès aux formation EMDH UP Saclay, sur Adum

C. d'Epenoux => prend contact avec F. Berthoud pour régler ce problème

FMJH

Lance formation, parcours pour développer les « soft skills » des doctorants leur permettant d'acquérir des compétences autres qu'en maths, et pour permettre aux doctorants d'avoir un contact avec le monde de l'entreprise

Constat => certains doctorants sont déjà acquis au monde du privé ; les autres restent du côté académique. Faible porosité entre les 2 perspectives prof.

Aujourd'hui, en France => 14 000 doctorants pour 1000 poste de MC

Idée => n'est pas de pousser les doctorants à aller dans le privé mais qu'ils prennent leurs décisions en connaissance de cause.

Parcours en plusieurs étapes

Sur 338 doctorants, 10 ont participé mi-mars à l'atelier de brainstorming, dont Q. Goepfert => qu'est-ce qu'on attend des entreprises, qu'est-ce qu'on en sait
Mettre en valeur compétences en math. Freins à aller vers l'entreprise. Que peut-on mettre en œuvre pour se rapprocher des entreprises sans empiéter sur la thèse

Idées => faire quelque chose de similaire aux SEME

Objectif => toucher une 20aine de doctorants par an

Faire intervenir des alumni lors de journée de rentrée de l'EDMH

N. Touzi => activité complémentaire en conseil peut rentrer dans ce parcours ?

Rendre possible des séjours en entreprise (autre que stages qui sont non autorisés ou césures qui sont trop longues, 6 mois)

=> s'appuyer sur la FMJH : séjour de quelques semaines dans une entreprise, pas directement rémunéré par l'entreprise. FMJH s'engage à financer une prolongation de thèse

F. Roueff=> IPP => serait plus souple sur durée des séjours, 4 mois...

Entreprises internationales proposent des « phd interships » sur 4 mois pendant l'été

5. Demandes de prolongations de thèse : quels guichets ?

En 2020, nombreuses demandes suite COVID, pas de nouvelles campagnes

Encourager les doctorants à chercher d'autres sources de financement car les 20 mois du LMH ne suffiront pas. Le LMH donne en moyenne 2 mois par doctorant. Voir les offres d'ATER sur le portail galaxie

6. Campagne de recrutement 2022

X-ENSTA anticipé => 4 candidats, on espère 1 ou 2 bourses

Par de procédure anticipée du côté UP Saclay => problème de calendrier de nos bourses pour attirer les étrangers et problème de durée de thèse. Dans d'autres pays européens => proposition de thèse sur 4 ans

CDSN => auditionner les 5 CDSN , sans A. Desaulneux

UDOPIA classement sujet de thèse déjà fait

LMH => 2 bourses supplémentaires. Compense avec la disparition des bourses du DIM

DIM IA (MathInnov dernière fournée en 2021) interdisciplinaire dans toutes IDF (6 bourses max)

Condition : thèse co-dirigée par institut IA dédié à l'IA

Encore un appel IA

Aura-t-on assez de bons étudiants ?

Les sujets ne sont pas interdisciplinaires

Possible d'avoir encadrant DT UP Saclay et IP Paris

Porteur DIM : F. Pascal

Deadline pour DT ?

Suffisamment tôt pour que les étudiant aient le temps de candidater. Au plus tard le 15 avril

Si demande de financement spontané, les candidats doivent passer par candidature sur sujet à IP Paris, ce qui n'est pas le cas côté UP Saclay

Recrutement moniteurs

Anticipation car risque de retard supplémentaire, de blocage avec les nouveaux contrats doctoraux de droit privé

Les RH ne veulent pas attendre l'avis de la commission, mi-juillet.

Dès le mois de juillet => attribution par défaut de 30% de monitorat. Le doctorant pourra refuser. Si le doctorant veut compléter pour 100% de monitorat => avenant plus tard

7. Points divers

Budget

SAMOVAR => convention en cours

CREST => en cours

Vivaldi => pb de délai entre la demande des doctorants et la décision prise lors du comité de pilotage du LMH qui a lieu tous les 2 mois. On est obligé de faire une consultation électronique anticipée.

4 appels par an

Montant => en moyenne 600€

VSJ => programme pour partir à l'étranger. Montant maxi 2300€

Travailler dans labo à l'étranger

4 appels par an

Prime

IP Paris verse prime à aux enseignants chercheurs qui travaillent pour les ED

SN envoie lettres de mission à F. Roueff

Primes identiques, à charge de l'EDMH de faire la répartition

Du nouveau à la GS IP Paris

GS IP Paris installée à Telecom Paris

Florence Besnard est chargée de coordonner la GS IP Paris

Julia Lopez rejoint l'équipe des gestionnaires.

Elle s'occupe des inscriptions de l'ENSTA, ENSAE et Telecom Paris et des soutenances de Telecom Paris

Q. Goepfert fait remonter 2 problèmes =>

- Monitorat à X => charge de travail très important sur un programme de bachelor car cours mal préparé

- Salaires doctorants => Disparité avec les salaires à Telecom Paris ont été réhaussés. Demande si alignement possible

Problème car nouveaux entrants mieux payés que doctorants en 2A et plus
Situation injuste, mais justifiée car CDD

F. Roueff => Interne à Telecom Paris, (pas IMT), grâce à la mobilisation des doctorants. Telecom rallonge sur ses fonds propres

La revalorisation des salaires a été actée que pour les nouveaux.

UP Saclay n'a pas les ressources pour augmenter tous les doctorants.

Conseil EDMH

Lundi 4 juillet, matin

Pour la direction de l'EDMH,
Stéphane Nonnenmacher, directeur de l'EDMH
Orsay, le 28/03/2022

PV Conseil de l'EDMH 4 juillet 2022

Présents : V. Brunel, B. Colnet, A. Desolneux, C. d'Epenoux, Q. Goepfert, G. Gonthier, F. Laurent-Nègre, S. Nonnenmacher, S. Perochon, A. Prouff, B. Schraen, V. Secherre

Présents en visio : N. Touzi, E. Becache, F. Chyzak

1. Bilan des concours

*Orsay => 9 bourses

Reste 1 a attribué suite à désistement, tolérance pour distribuer 1 bourse à un labo extérieur à Orsay. Suggestion de donner la bourse restante à Thibaut Moquet (CS), dossier abouti et CS n'a pas obtenu de bourse cette année (salarié Orsay et affecté à CS, au labo L2S)

*1 bourse à UVSQ

* 1 bourse à UEVE

*LMH => 4 bourses initialement prévue. Le Labex LMH a proposé de financer 2 bourses suppl. pour liquider son budget (fin du Labex en 2024). puis une 3^{ème} bourse suppl. (pour P. Mackowiak) qui sera entérinée au prochain Comité de pilotage du LMH, vendredi 8 juil.

* UDOPIA

Bourse UPSaclay en IA, dernière année
EDMH a obtenu 2 bourses pleine sur 6,5

* ADI (1/2 bourse pour cotutelle internationale)

24 mois accordé pour 1 demande de thèse en 4 ans, en cotutelle avec Amsterdam

* IPP

4 bourses Ecole Polytechnique et 1 bourse IPP.
Pas de bourse X-ENSTA obtenu cette année

* Bourse pour IA (ANR et HiParis)

3 lauréats et 1 candidat tjrs sur LC

* AMX

Bcq de polytechniciens qui viennent à l'EDMH
Obtention dès le 1er jury d'AMX

Maxence Noble => change de labo => il va au CMAP
Eloi Tanguy => non inscrit à l'EDMH

* CDSN Paris Saclay
toutes les demandes ont été satisfaites dès le 1er coup

* ENS Lyon
Cette année DIM en IA sur toute la région IDF et sur toutes les ED
Condition pour candidater => thèse coencadrée par différents DT dans plrs établissements

Audition de tous les candidats EN Paris Saclay + Sacladubois

* ENS Ulm
4 lauréats
Sotto n'a pas obtenu CDNS => on lui a attribué une bourse ministérielle Orsay

* CSC
50 bourses de thèse à Paris Saclay et 30 à IPP
Cette année 2 demandes, 1 obtenue
Li a été auditionné par l'EDMH

* CIEDS
Centre d'étude pour la défense (IPP)

* E4C => energy for climate, prog de bourse IPP

* CNRS
Bourse 80' décernée à l'occasion des 80 ans du CNRS
Bourse internationale du CNRS => employeur CNRS ? Vincent se renseigne. Pas de cotutelle prévue

* CFR
Candidate avec 2 sujets, a obtenu une bourse du CEA
Pas très clair qu'elle soit inscrite à l'EDMH et que P. Ciarlet soit impliqué dans cette thèse. Eliane se renseigne

* 1/2 AID (idem bourse DGA)
3 doctorants de l'équipe vision du CeBo, ils doivent trouver des 1/2 bourses

* Manque bourses ANR (Simonet, Mathevet...) et CIFRE (Mauduy...)

2. Procédure de recrutement

Contrats doivent être signés avant que les doctorants s'inscrivent en thèse
Or soutenance de stage en sept
On peut passer outre, on peut les inscrire, avec attestation provisoire du resp master

Monitorat => attribution par défaut de 32 heures à tous ceux qui demandent de faire de l'enseignement
Doivent en parallèle candidater sur ADUM

Le monitorat Orsay n'est pas seulement réservé aux « orséens »

3. Prolongation de financement de thèse

Estimation => 77 mois

31 mois demandés au LMH, en moyenne => 2 mois par candidat

2 cas particuliers qui ont obtenu 3 mois dont un candidat handicapé

Toutes les demandes ont été satisfaites

Jerhaoui (ENSTA) a pu bénéficier de 3 mois suppl. financés par le surplus de son salaire LMH

28 mois financés par le LMH, plus que l'an dernier

4. Entretiens A1

* Le Bouedec => incapable de parler de son sujet de thèse, semble perdue.

Ultimatum d'ici fin sept, sinon on ne la réinscrit pas

Décès d'un DT, Pierre Saurel, encadrant de M. Garin et Jean Vassoyan

* El Kaouini, a été hospitalisé en Allemagne, n'a pas déclaré qu'il était à l'hôpital (ne pourra pas bénéficier d'office de prolongation de thèse) Revient en sept

* Peillon => En arrêt maladie depuis mi mai. Ne supporte pas la pression, ne sais pas s'il va continuer. Se repose chez ses parents. Minimum 4 mois d'arrêt consécutif pour avoir le droit de prolonger le contrat doctoral

* Baillard => pb psy, divorce, => arrêt de 2 mois puis a obtenu un mi-temps thérapeutique. A demandé à faire sa thèse en 4 ans. A un financement de B. Erynard pour financer la dernière année

* Varacca => en tps partiel, fin de 5eme année, plrs pb de santé. Depuis en certain tps accorde trop peu de tps à sa thèse. L'approche de la soutenance => stress
Présentation d'un exposé lors d'un séminaire récemment, ne s'est pas bien passé, imprécision, blocage

Entretien 1A obligatoire pour réinscription avec rapport à déposer dans ADUM

5. Arrêté 2016

Le projet de faire les soutenances en 2 temps a été annulé

Modification à venir : procédure de suivi des doctorants plus cadrée => au moins 2 pers dans le comité de suivi, les doctorants auraient le droit de donner leur avis et de proposer des noms

1 pers spécialisé dans le domaine scientifique (donne son avis sur avancement de thèse) et 1 personne non spécialisée (non influençable, se prononce sur relationnel, avec DT au sein du labo...)

Possibilité que ce soit des personnes extérieures au labo ?

SN : il est préférable que les membres du comité de suivi soient rattachés au labo

NT : Directeur adjoint doit faire partie du comité

6. MathTech

Formation en plusieurs étapes en vue de faciliter les reconversions dans le privé, être au courant de ce qui se passe dans le privé

La FMJH a fait appel à des consultants dont R. Monet à CS qui a déjà un parcours en IA (Digital Take Year)

Présentation du programme :

Journée de rentrée

Plusieurs 1/2 journées orientées entreprise => pitch ...

Semaine type SEME => plrs petits groupes, chaque petit groupe travaille pendant 1 semaine sur une question posée par une entreprise => pitch à la fin de la semaine. Possibilité de gagner un prix pour la meilleure équipe

Temps d'immersion en entreprise => 4 à 6 semaines, entreprises assez frileuses. Module non retenu pour la 1^{ère} année

Les doctorants ne peuvent pas faire un stage pendant leur thèse. Ils peuvent faire des césures de 6 mois ou 1 an, timing calé sur début d'un semestre. Pas cohérent pour les doctorants

IPP est plus souple, autorisation récemment pour une césure de moins de 6 mois

7. Dérogation sur encadrement

2 demandes

Perchet - Agnès et Victor affirme que Vianney s'occupe bien de ses doctorants

Chazal - acceptable car certains vont bientôt soutenir

8. Demande d'affiliation MathExp à EDMH

F. Chyzak

Resp équipe Specfun, affilié à EDMH il y a 2 ans

Refait une demande d'affiliation car change de nom, MathExp

Continuité de Specfun

3 permanents, 6 doctorants dont 4 rattachés à EDMH, et 1 doctorant EDMH à venir

Le comité de direction doit se concerter pour la validation

9. Changement directeur adjoint pôle UVSQ-UEVE

Remplacement de V. Secherre par Ana-Maria CASTRAVET

Doctorant en fin de A1 => Speka

Déjà briefée par Vincent sur le rôle de directeur adjoint et va la coacher plus en détail à la rentrée

EDMH donne un avis positif. Doit être validé par les tutelles

10. Point sur le budget

Chaque année les établissements UPSaclay et IPParis, versent respectivement de l'ordre de 19 KE à la Faculté des sciences Orsay, qui redistribue ensuite l'argent vers tous les labos, au prorata du nombre de doctorants

Problème avec les labos d'IPP => blocages, certains établissements demandent une convention, alors qu'il existe déjà une convention globale entre UPSaclay et IPParis

Proposition pour l'an prochain => l'argent IPP reste à IPP, on laissera le soin au comptable d'IPP de verser l'argent aux labos IPP selon notre répartition. On leur demandera de nous verser une petite somme pour les frais de gouvernance

Programme Vivaldi => très lourd à gérer, délais trop longs, doit être étudié par ED, puis voté au Copil

On ne sait pas comment ça sera géré par la FMJH

11. Divers

* Rôle EDMH parité

Pb remonté par V.E. Brunel => pour des questions de parité les femmes sont très sollicitées pour faire partie des jurys de thèse car, des comités de sélection...

Proposition : au-delà de X heures de tps passés dans comité de sélection, jury... pourrait être compté comme "service", mais dans ce cas dépend d'une autre université

Il n'y a pas obligation d'avoir des femmes dans les jurys

SN n'envisage pas de d'afficher ce message, en revanche il n'est pas question de bloquer un jury s'il n'y a pas de femmes

Il n'est pas question non plus de mettre des quotas sur les bourses de thèse

Il n'existe de pas de bourses de thèse pour les femmes

* Journée de rentrée

Noms de doctorants en 3A et 4A ?

Faire intervenir un docteur qui travaille dans le privé

* prochaine date du conseil

Lundi 28 novembre, le matin

Pour la direction de l'EDMH,
Stéphane Nonnenmacher, directeur de l'EDMH
Orsay, le 04/07/2022

PV Conseil de l'EDMH 28 novembre 2022

Présents : C. Alamichel, P. Barbillon, E. Becache, V. Brunel, A. Caillebotte, C. Carlier, Ana-Maria Castravet, A. Desolneux, C. d'Epenoux, G. Gonthier, S. Nonnenmacher, T. Moquet, M. Payan, F. Roueff, B. Schraen

Présents en visio : F. Laurent-Nègre, F. Ledoux (invité), N. Touzi

1. Accueil des nouveaux représentants des doctorants

Titulaire : Ana Fernandez-Baranda (1A, CMAP) / Suppléant : Maxime Payan (1A, CMAP)

Titulaire : Antoine Caillebotte (1A, MalAGE) / Suppléante : Polina Perstneva (3A, LMO)

Titulaire : Aurélien Parigaux (1A, UMA) / Suppléante : Clara Carlier (2A, CREST)

Titulaire : Claire Alamichel (3A, LaMME) / Suppléant : Thibault Moquet (1A, CS)

Remerciement

Cette année plus de candidats que les années précédentes, mais pas suffisant pour présenter 2 listes

Rôle : participation aux réunions du conseil et transmissions des infos aux doctorants

2. Accueil d'Ana-Maria Castravet

Bienvenue à Ana-Maria Castravet, professeure au LMV. Remplace depuis le 1^{er} sept Vincent Sécherre en tant que directrice adjointe de l'EDMH pour le pôle UVSQ-UEVE et MathExp. Sa prise de fonction (malheureusement) coïncidé avec le congé anticipé de Mme Samé, gestionnaire administrative du pôle, qui a été la cause de difficultés dans le traitement des dossiers.

3. Demande d'affiliation du LIHPC

LIHPC : Laboratoire en Informatique Haute Performance pour le Calcul et la Simulation

Présentation du LIHPC par Frank Ledoux, directeur de recherche au CEA, vient de prendre la direction du labo. A une thèse en informatique et HDR depuis 10 ans

Aujourd'hui rattaché à STIC

4 HDR, 8 doctorants, 5 thèses en maths (idem côté informatique)

1 secrétaire, 1 ingénieur recherche

De nombreux enseignements (X, CS, UVSQ, ENSII)

Encadrements de thèses en maths appli depuis 2003 => une 12 aine

Situé sur campus Teratec, travail en open space, de 4 à 6 pers, resto, visio sur place

Financements assurés par CEA, condition travail idem CEA

Sujets ouverts

Pas de bourse CIFRE (critères académiques => doctorants doivent publier, participer à des congrès...)

Animations scientifiques, journée annuelle des doctorants, journées de stagiaires, séminaires (1 à 2/mois), séminaire interne
Co-financement possible, mais rare
Sélection des doctorants = souvent étudiants en stage, audition en interne, entretien avec DT et direction
Motivation organisationnelle => doit être reconnu comme établissement accueillant des doctorants + nécessité pour étudiant à l'étranger de co-encadrement + être en interaction avec autres labos d'UP Saclay, volonté d'échanger, de collaborer plus avec université

Avis favorable de l'EDMH

S.N. a demandé à F Ledoux des garantis sur encadrement des doctorants
Pôle d'Eliane Becache, si encadrant principale au CEA
Si doctorants à l'avenir, incitation à les inscrire côté EDMH
La demande d'affiliation doit être validée par le conseil, puis par les tutelles (UPS, IPP et PSL)

4. Demande de césure de Sam Perochon

Sam Perochon, doctorant en 2^e année au Centre Borelli sous la direction de Laurent Oudre et la codirection de Guillermo Sapiro (Duke Univ.).
Demande de césure de 7,5 mois (01/03/23 – 15/10/23) : stage chez *Apple*, dans l'équipe de recherche dirigée par son co-directeur de thèse Guillermo Sapiro.
Attention : son DT est le chef du centre de recherche scientifique. Son sujet de stage doit être déconnecté du travail de la thèse
Césure reconnue comme formation transverse ou disciplinaire ? Pas favorable car thèse interrompue
Avis favorable EDMH. Doit passer en commission césure

5. Compte rendu de la journée des thèses

Exposés des doctorants intéressants
Retour positif de Romain Deseine (docteur EDMH). Travaille dans secteur industriel
Présentation de la formation MathTech
Environ 80 pers alors que buffet prévu pour 100 pers (être vigilant en 2023)

6. Information sur la formation MathTech

Mise en place du parcours de formation par la FMJH :

En 2021, la FMJH a réuni un groupe de réflexion d'une 15aine de pers, dont l'objectif était de savoir comment resserrer les liens entre les secteurs public et privé. Les doctorants (surtout ceux qui n'ont pas fait d'école d'ingé) manquent de connaissance sur le monde de l'entreprise.

A l'issu de cette réunion la FMJH fait appel à Renaud Monet / CentralSupélec qui avait déjà monté le programme Digital Take Year (année de césure master ou thèse => formation sur IA, puis stages de courte et longue durée). R. Monet recommande de travailler avec la formatrice Caroline Vene.

Au printemps 2022 => organisation d'un atelier avec Caroline Vene et une 10 aine de doctorants pour déterminer leurs besoins. Puis 2^{ème} réunion avec les milieux académiques et

privé pour fixer les axes du parcours de formation.

Axes retenus

Nov-déc 2022 => 3 ateliers autour des soft skills : teambuilding, pitch (raconter son sujet de thèse), intelligence collective.

Janvier => présentation thèse de recherche

Avril => Hackathon

Si ça fonctionne bien on pourra ouvrir à ED STIC. Pris en charge par la FMJH

7. Information sur les changements dûs à la LPR

Loi votée en 2020 - Décret doctorat 2016 a été modifié en 2022

Comité de suivi des doctorants (CSI)

2 membres minimum => obligatoire, un spécialiste du domaine de recherche et un non spécialiste. Si possible un resp de l'ED

Le comité peut être proposé par le DT, le doctorant doit être consulté.

Réunion à l'initiative du doctorant ? Non car génère du stress pour le doctorant

Reco de Stéphane => chaque DA continue d'organiser le CSI et trouve un spécialiste de préférence HDR mais pas obligatoire (peut se faire en visio).

DA s'engage sur le questionnaire d'auto évaluation (lien prof, hiérarchique, personnel)

3 étapes :

En amont, le doctorant envoie au CSI un rapport et la liste des formations suivies

- Présentation des recherches
- Discussion du CSI avec le/la doctorant.e (sans le DT)
- Discussion du CSI avec le DT.

Le CSI doit se prononcer sur la réinscription en 2^e année.

Obligation de produire un rapport en fin de 1^{ère} année

Il existe un nouveau Template de rapport de CSI plus complexe. OK pour continuer à utiliser l'actuel

C. Alamichel : debrief sur rdv 1^{ère} année => ne savait pas ce qu'on attendait d'elle. A parlé essentiellement des pb admin

C. Carlier : prévenir plus en amont des points de contrôle abordés pendant le CSI => avancement thèse et aspect personnel

Si litige commission mise en place par l'EDMH pour trancher

A l'ENS Ulm, 2 auditions => CSI hors EDMH d'1/2 journée + CSI EDMH

Un seul comité suffit. Stéphane propose de suivre les qq doctorants

Composition des jurys de soutenance

- le DT et les co-encadrants n'ont plus droit au chapitre:
- ils ne comptent plus dans les stats (PR, ext/int),
- ils ne sont plus examinateurs,
- ne signent plus le PV,

Mais peuvent être membres du jury et signer le rapport de soutenance.

- Il peut être utile qu'un (seul) encadrant participe à la délibération

- Est-il nécessaire de maintenir le DT dans le jury, comme seul encadrant ? => 1 seul membre maxi membre du jury, pdt délibération. Possible 2 si co-encadrants extérieurs. Attention si le DT ne fait partie du jury, il ne figurera pas sur le diplôme

Serment des docteurs (éthique et intégrité scient.)

- Texte à prononcer juste après l'allocation du président du jury
- Obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2023. Charte du doctorat modifiée, validée par les réinscrits en 2022-2023. Attention case à cocher !
- Opposition de certains DT, moins de la part des doctorants.

Nécessité de modifier le RI de l'EDMH

8. Etat des inscriptions

Inscriptions en hausse : 365 en 2022 vs 347 en 2021

En maths fonda, très peu de femmes

Co accréditation avec PSL à remettre en question lors de la révision de l'accréditation, très peu de doctorants

9. Problème de gestion administrative à l'UEVE

Début septembre 2022 : Mme Samé, qui gère administrativement les dossiers UEVE-UVSQ-ENSPS, part en congé maternité de façon anticipée. L'UEVE n'a pas de remplaçant.e avant mi-novembre. La MDD demande à l'EDMH de « se débrouiller ».

S. Nonnenmacher a géré au niveau pédagogique puis relais par la scolarité de Paris Saclay

Retard inscription, mais soutenance ok

Une remplaçante, Mme Cansu Gul est arrivée mi-novembre, encore en cours de formation.

Nouveau paramétrage ADUM : gestionnaire administrative doit valider avant l'ED, mais on peut passer outre

10. Hausse des salaires des contrats doctoraux de droit public

Revalorisation des contrats doctoraux de droits publics sur subvention du MESRI

Quid des autres contrats de droit public, financés sur autres bourses (ANR, ERC, Labex) qui va payer le complément, l'employeur ?

Ex. financement du LMH => n'a pas les financements pour compléter

Certains établissements ont pris les devants, sur leur budget propre

A IP Paris, depuis sept 2022, tous les établissements sont ok pour augmenter les salaires

S. Retailleau pourra-t-elle tenir son engagement d'augmentation progressive de 30% jusqu'en 2025 ?

11. Concours 2023

Calendrier

IP Paris

15 février : appel anticipé

15-17 mars avis ED

15 avril : appel final

21 avril : limite candidature

Conseil EDMH 28/11/2022

11 mai : jury de pré-classement

22-23 mai : auditions et jury (Nizar présent seulement le 22)

Financements

ENS PS bourses fléchés

Labex : 5 bourses + 2 PhD tracks

Hi!Paris continue

DIM-IA IDF

(Fin de UDOPIA et ANR IA)

12. Points divers

Budget

Budget destiné aux petites missions des doctorants

2023 => idem UP Saclay. Quid IP Paris ?

Demander à Didier Jancy si possible de reverser les fonds directement aux labos d'IP Paris + 3,5 KE à UP Saclay pour les frais de gouvernance

Cas problématiques

Plusieurs cas problématiques présentés lors du conseil

Prix de thèse :

Margaux Brégère (LMO) : prix de l'assoc. Think SmartGrids

Sam Perochon : prix 2022 de l'innovation dans les pratiques pédagogiques (vidéo réalisée pendant stage M2)

Tina Nikoukhah (CeBo), Alice Contat (LMO) et Flore Sentenac (CREST) : Prix Jeunes Talents L'Oréal-UNESCO

Timothée Bénard (LMO) : prix de thèse du Laboratoire Blaise Pascal

Kamelia Daudel (LTCl) : prix de thèse de l'IPP

Prochaine date du conseil

Prochaine réunion : Lundi 27 mars matin

Pour la direction de l'EDMH,
Stéphane Nonnenmacher, directeur de l'EDMH
Orsay, le 28/11/2022

